



Comité Départemental



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Bulletin N° 12

ARDÈCHE

Décembre 2023



Le Comité Directeur



A peine la journée commencée et...

A peine la journée commencée et...
il est déjà six heures du soir.

A peine arrivé le lundi et c'est déjà
vendredi...

et le mois est déjà fini...

Et l'année est presque écoulée...

et déjà 40, 50 ou 60 ans 80 ans de nos
vies sont passés...

Et on se rend compte qu'on a perdu nos
parents, des amis.

et on se rend compte qu'il est trop tard
pour revenir en arrière...

Alors...

Essayons malgré tout, de profiter à fond
du temps qui nous reste...

N'arrêtons pas de chercher à avoir
des activités qui nous plaisent...

Mettons de la couleur dans notre
grisaille...

Sourions aux petites choses de la vie qui

mettent du baume dans nos cœurs.

Et malgré tout, il nous faut continuer
de profiter avec sérénité de ce temps
qui nous reste. Essayons d'éliminer
les "après"...

Je le fais après... Je dirai après...

J'y penserai après...

On laisse tout pour plus tard
comme si "après" était à nous.

Car ce qu'on ne comprend pas,
c'est que :

Après, le café se refroidit...

après, les priorités changent...

Après, le charme est rompu...

Après, la santé passe...

Après, les enfants grandissent...

Après, les parents vieillissent...

Après, les promesses sont oubliées...

Après, le jour devient la nuit...

après, la vie se termine...

Et après c'est souvent trop tard...

Alors...

Ne laissons rien pour plus tard...

Car en attendant toujours à plus tard,
nous pouvons perdre les meilleurs
moments, ...

Les meilleures expériences,

Les meilleurs amis,

La meilleure famille...

Le jour est aujourd'hui...

L'instant est maintenant...

Nous ne sommes plus à l'âge où nous
pouvons nous permettre de reporter à
demain ce qui doit être fait tout de suite.

Alors voyons si vous aurez le temps de
lire ce message et ensuite de le partager.

Ou alors vous le laisserez peut-être
pour... "plus tard"...

Et vous ne le partagerez "jamais"...

Jacques PRÉVERT

Procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 15 avril 2023

Madame Rachel COTTA, Maire de Cruas, nous accueille avec café et viennoiseries dans la mairie. Elle ne pourra pas assister à notre A.G. ayant d'autres obligations. C'est Madame Joëlle PLANCHON, adjointe à la culture qui va rester à nos côtés.



Cette année notre comité n'ayant pas eu beaucoup d'activités, le président n'a invité aucun politique. C'est la 24^e A.G. de notre comité, Robert promet que pour les 25 ans...

Une pensée pour nos amis décédés : Alain DELICHERE, médaille d'Or à titre posthume, le président va retracer sa carrière, Yvan BUFFA, Jacky BURLAT président de la région AURA, Gérard DUROZOY ancien président fédéral.

Le point fort de l'année 2022 fut la remise des médailles par M. le Préfet Thierry DEVIMEUX : 1 médaille Or - 5 médailles Argent - 30 médailles Bronze.

L'Ardèche compte entre 8 500 et 9 000 associations actives qui peuvent compter sur environ 80 000 à 85 000 bénévoles qui agissent dans des domaines très variés.

Parole donnée à la secrétaire pour un court rapport d'activités :

30 avril 2022 : A.G. de l'année 2021.

12 mai 2022 : conseil d'administration pour finaliser et mettre en place le bureau et commissions.

Prévisions 2023 :

25 mai : journée conviviale AURA avec initiation au tir sportif, visite de la ville du Puy.

8 juillet : fête familiale avec diverses activités au port de Cruas.

Challenge de la commune la plus sportive de 1 500 à 3 000 habitants et le challenge du jeune sportif bénévole.



25 octobre : visite du musée de la chaussure de Romans.
Les trois rapports sont adoptés et donnons le quitus au trésorier.

Madame Joëlle PLANCHON, adjointe, clôt nos travaux et nous invite à l'apéritif offert par la municipalité et la collation qui s'ensuit, offerte par le comité, permet un moment d'échange très convivial.



25 Juin 2023 - journée conviviale du Comité Haute-Loire

Participation à la journée conviviale du Comité Haute-Loire à Beaulieu Emblavez, qui a réuni les comités départementaux de notre belle et grande région Auvergne Rhône-Alpes

Initiation au tir sportif, au golf et visite de la ville du Puy en petit train.



Le samedi 8 juillet 2023 - Journée familiale au port de Cruas

Quel plaisir de se retrouver après les années COVID autour d'une délicieuse paëlla, au bord du Rhône, à l'ANCRE de Cruas. Par une belle journée très ensoleillée, les médaillés ardéchois se sont retrouvés une quarantaine autour du Président Robert HERELIER.

Ce fut un moment de convivialité et les diverses animations ont agrémenté cette belle journée.



Visite du Musée de la Pogne et de la Chaussure



Mercredi 25 octobre 2023, les Médaillés du Comité Ardèche se retrouvaient à Bourg de Péage dans la Grande rue au Musée de la boulangerie Pascalis, fondée en 1892 par l'arrière-grand-père de la famille Pascalis.

A l'époque de l'arrière-grand-père, la pogne ne se consommait qu'une fois par an : pour Pâques. La fabrication de cette brioche régionale remonte au moyen âge.

Au fur et à mesure des années, la pogne Pascalis s'est imposée comme l'une des meilleures pognes de la région. Sa recette a été préservée et le savoir-faire de sa fabrication s'est transmis de père en fils. Depuis les années 50, la pogne se fabrique tout au long de l'année, jusqu'à 500 par jour... Une pogne au goût authentique faisant la renommée de la maison depuis quatre générations.

A midi, les 53 médaillés se retrouvaient au restaurant des Balmes pour un succulent repas. Ce fut un moment d'échange et de convivialité avant de repartir pour la visite du Musée de la Chaussure situé à Romans-sur-Isère dans le département de la Drôme et est installé dans l'ancien Couvent de la Visitation de la ville. Il présente une collection unique de chaussures des origines à nos jours et se fait l'écho de la production romanaise autour du travail du cuir et de la chaussure.

Notre guide Jean-Claude Bousson nous attendait cet après-midi car à la Saint Crépin patron des cordonniers le musée ouvre ses portes. Après l'escarpin girafe, la chaussure poisson, le derby tressé, l'escarpin étoilé, l'escarpin Choc-Choc... place à la Pensée de Christian Louboutin, concentré d'élégance et de style. Elle vient enrichir le parcours de visite créé en 2019 avec une nouvelle pièce iconique, imaginée par celui qui fut - notamment - formé dans les ateliers Charles Jourdan. Inspirées de modèles emblématiques exposés au musée de la Chaussure, ces œuvres rendent hommage à la créativité et à la technique de grands chausseurs, tels que Roger Vivier, Stéphane Kélian, Charles Jourdan ou encore Robert Clergerie.

La chaussure fait véritablement partie de l'ADN de la ville de Romans. Elle fait partie de son histoire industrielle, mais elle fait aussi partie de son présent. Le musée de la chaussure, référence internationale en la matière et source d'inspiration pour de nombreux créateurs en est un bel exemple, tout comme les nombreux chausseurs romains, qui continuent à faire rayonner la ville.

Comme pour affirmer que Romans reste, plus que jamais, la capitale de la chaussure.

Ce fut une journée formidable et très enrichissante.



Cérémonie des remises de médailles par Sophie ÉLIZÉON, préfète de l'Ardèche

Maires, élus

Président du comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Présidentes, présidents d'associations, de clubs sportifs

Bénévoles

Directeur des services départementaux de l'EN

Récipiendaires

Mesdames, messieurs

Très honorée de vous accueillir dans les locaux de la préfecture de l'Ardèche aujourd'hui pour distinguer des femmes et des hommes qui ont fait le choix de consacrer leur temps libre aux autres.

Car c'est bien de cela qu'il est question dans cette remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif : mettre à l'honneur des personnes ordinaires qui deviennent extraordinaires par leur engagement, leur solidarité, leur sens du dépassement de soi. A moins d'un an de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, je veux m'arrêter un instant sur ces trois valeurs, qui me semble-t-il vous caractérisent.

L'engagement d'abord, dont je veux dire devant vous que contrairement à ce que l'on peut entendre ici ou là, ne se perd pas chez les jeunes. J'en veux pour preuve que le plus jeune à être distingué ce soir a 22 ans et compte 7 ans de bénévolat à son actif. Déjà ! Donc non les jeunes ne s'engagent pas moins, elles et ils s'engagent sans doute différemment : sur des temps plus courts, des missions précises qui ont du sens et avec la détermination à voir les résultats de leur engagement. Coller des timbres sur des enveloppes ne les intéresse plus. Il semble que les associations ardéchoises ont su s'adapter à ces nouvelles exigences, si l'on en juge par la vitalité du tissu associatif ardéchois. L'Ardèche compte 9 000 associations actives qui mobilisent plus de 80 000 bénévoles et chaque année environ 11 associations sont créées en Ardèche.

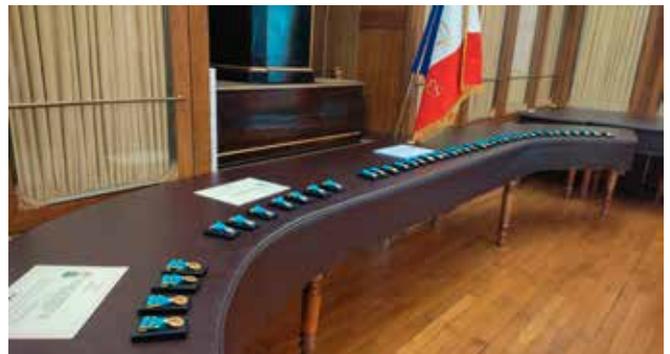
Je ne doute pas que la plus ancienne des récipiendaires pourrait nous dire l'histoire et les évolutions de l'engagement en Ardèche. Vous pourriez, cher madame, également nous rappeler que l'engagement n'est pas qu'une affaire d'hommes et que les femmes ont toute leur place dans le dynamisme associatif et l'excellence sportive de l'Ardèche, vous en êtes l'incarnation. Pourtant, je ne peux pas faire semblant de l'ignorer, nous ne sommes pas efficaces sur ce sujet puisque ce soir nous distinguons 9 femmes sur 42 médaillés, soit 21 % des récipiendaires, quand les femmes je le rappelle représentent en France 52 % de la population. Nous avons des efforts à fournir pour la prochaine promotion et je souhaite que nous prenions collectivement l'engagement de proposer l'an prochain autant de femmes que d'hommes.

La solidarité, c'est l'essence même du monde associatif.

Reconnues par la loi du 1er juillet 1901 relative aux contrats d'association, mieux connue sous l'appellation loi Waldeck-Rousseau, les associations rassemblent autour d'un objet et des valeurs partagées des femmes et des hommes qui mettent en commun leurs compétences, leurs aptitudes, leur énergie au service de la réalisation de cet objet. Sans solidarité point d'association. Et les distinctions qui sont remises ce soir l'illustrent très bien : sans cette solidarité, aucun mémoire de proposition n'aurait été rédigé par vos collègues de bénévolat et nous ne serions pas là ce soir pour décerner ces médailles.



Remise de médailles par Thierry Devimeux, préfet de l'Ardèche - octobre 2022



La solidarité c'est aussi celle de l'État, en direction du monde associatif, à travers divers dispositifs d'accompagnement tels que le fonds de soutien à la vie associative, le FDVA qui a permis de soutenir plus de 150 associations cette année, mais également les partenariats thématiques dans le cadre des contrats de ville, les labellisations culturelles, l'intervention de l'agence nationale du sport ou du FONJEP, ou encore le soutien financier aux structures de l'économie sociale et solidaire. Car la solidarité du monde associatif s'exprime aussi dans le rôle d'employeur joué par les associations. En Ardèche 10 % des associations sont employeuses et salarient 13,7 % de l'ensemble des effectifs salariés du secteur privé ardéchois, soit 4,5 points de plus que la moyenne nationale. Dans un monde où le repli identitaire, le rejet des institutions et la perte de confiance dans les vérités historiques et scientifiques gagnent du terrain, les associations sont la chaîne, c'est-à-dire le fil le plus fort, du tissu social qu'il nous appartient collectivement de réparer et de préserver. Et je sais, dans ce combat, pouvoir compter sur vous qui avez le sens du dépassement de soi. La durée de vos engagements en témoigne. Nous distinguons ce soir, je l'ai dit 42 personnes. Parmi ces 42 récipiendaires, certaines et certains comptent plus de 50 années d'engagement. Le record est détenu par une femme, encore une, avec 57 années d'engagement.

Lorsqu'il est question de célébrer un anniversaire de mariage, 57 ans correspondent aux noces d'azalée, plante fleurie qui symbolise la joie discrète d'aimer et la constance. Il en faut de la constance pour consacrer 10, 20, 30, 40, 50 ans et plus, à une association.

Il en faut du dépassement de soi pour s'obliger, car parfois on s'oblige quand la journée de travail a été dure, quand le temps n'est pas propice aux sorties, quand le moral n'est pas au beau fixe, il en faut de la capacité à se dépasser soi-même dans ces moments-là pour, malgré tout, préparer un CA, remplir un dossier Cerfa ou encore accompagner un déplacement en tournoi. Et il me semble que c'est cette joie d'aimer, d'aimer l'Autre, qui nourrit le dépassement de soi, de ses propres contraintes pour donner son temps libre sans compter. Je n'irai pas jusqu'à dire que cela se fait au détriment de soi, car je sais d'expérience personnelle, que le temps donné à la réalisation d'un objet associatif est toujours récompensé, au moins par la satisfaction d'avoir offert le meilleur de soi-même. Cela dit, ce temps est souvent pris sur celui consacré à la famille et je veux profiter de ce moment pour remercier vos familles qui acceptent de vous partager avec le sport, la culture, l'éducation scientifique, les loisirs, les colonies de vacances, l'éducation populaire, la liste n'est pas exhaustive. Je ne doute pas que vos familles sont fières de vous. Parfois l'engagement se fait en famille et là, il faut savoir se dépasser pour que le quotidien familial ne vienne pas télescopier l'agenda associatif.

Alors, mesdames et messieurs les récipiendaires quels que soient votre âge, la durée de votre engagement et le secteur dans lequel vous agissez avec détermination, altruisme et excellence, je veux simplement et sincèrement vous remercier pour ces valeurs précieuses qui sont les vôtres. Vos parcours associatifs, votre dynamisme, votre altruisme



méritent notre reconnaissance. La reconnaissance bien sûr des Ardéchoises et des Ardéchois. La reconnaissance aussi de la République qui à travers ces médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif vous dit sa fierté de vous avoir à ses côtés, pour la défendre et l'aider à tenir la promesse d'émancipation faite à ses enfants.

Je vous adresse toutes mes félicitations, les plus chaleureuses.

PARTICIPANTS à la CÉRÉMONIE de REMISE des MÉDAILLES

Promotion du 14 juillet 2023 - Echelon BRONZE

M. ACHARD Cyrille	M. HONORE Didier
Mme BUGNAZET Martine	M. HOURSON Jean-Michel
M. CADORET Philippe	M. LARNAUD Jean-Paul
M. CHALEAS Didier	M. LAVALLEE Pierre
Mme CHARRIER Frédérique	M. MARTINS Américo
M. COIN Marcel	Mme NOUGIER Simone
M. CROS Daniel	M. PASCAL Sylvain
M. DUMATRAS Vincent	Mme PAYET-DESCOMBES Céline
M. GANIVET Jean-Christian	M. PAYRASTRE Jérôme
M. GARDIER Jérôme	Mme REY Catherine
M. GEAY Gérard	M. ROUCHIER Philippe
Mme GRESSIER Francine	M. SAUTEL Yves
M. GRESSIER Jean-Claude	Mme SZYMCAK Yveline
M. GUIBERT Jean-Pierre	M. VALETTE Yves
M. HERELIER Maxime	M. VEREDA Christian
M. HERELIER Victor	

Promotion du 14 juillet 2022 - Echelon OR et ARGENT

M. MARTIN Jean-Claude - OR
M. ASTIER Guy- ARGENT
Mme DECHANDON Marie-Pierre- ARGENT
M. FANGET Guy - ARGENT Contingent ministériel

Promotion du 14 juillet 2023 - Echelon OR et ARGENT

M. CAYRON Serge - OR
Mme FAURE Huguette - OR
M. MICHEL Marc - OR
M. CLOZEL Louis - ARGENT
M. DE MONTGOLFIER Roland- ARGENT
M. MILLION Robert- ARGENT
M. REY Claude- ARGENT



MEDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

La médaille récompense les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de :

- **l'éducation physique et des sports,**
- **des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives,**
- **des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire,**
- **d'activités associatives au service de l'intérêt général,**
- **de toutes les activités se rattachant aux catégories ci-dessus.**

La médaille de la jeunesse, des sports et l'engagement associatif comporte trois échelons et des conditions d'ancienneté pour les services rendus au sein des structures :

- **la médaille de bronze**, pour **6 ans** d'ancienneté au minimum,
- **la médaille d'argent**, pour **10 ans** d'ancienneté (dont **4 ans** dans l'échelon bronze),
- **la médaille d'or**, pour **15 ans** d'ancienneté (dont **5 ans** dans l'échelon argent),

Pour prétendre à cette distinction, il est nécessaire **d'être domicilié en Ardèche.**

Le contingent annuel est de :

- **62 médailles pour le Bronze**
- **20 médailles pour l'Argent**
- **6 médailles pour l'Or**

Elle est attribuée chaque année au cours de deux promotions :
1^{er} janvier et 14 juillet, par le préfet pour les médailles de bronze et par le ministre chargé des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative pour les médailles d'argent et d'or.

Le dossier de candidature :

Un-e candidat-e doit être parrainé-e par : un-e président-e de comité départemental, de club sportif, d'association d'éducation populaire et de jeunesse, d'une association au service de l'intérêt général ou par un élu local concernant les personnes ayant un investissement dans le mouvement associatif dans le département de l'Ardèche.

Le formulaire demande médaille jeunesse et sports 2 (format pdf - 80.6 ko - 23/04/2021) est à télécharger et à transmettre dûment complété avec les pièces demandées à l'adresse :

Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports de l'Ardèche

7 boulevard du Lycée - 07000 PRIVAS

Informations auprès de : Madame BLACHIER Valérie au 04 26 53 80 59

valerie.blachier@ac-grenoble.fr

Calendrier :

Dates de dépôt des candidatures :

Pour l'OR et l'ARGENT

- **avant le 1^{er} septembre** pour la promotion du 1^{er} janvier de l'année suivante
- **avant le 1^{er} mars** pour la promotion du 14 juillet de l'année en cours

Pour le BRONZE

- **avant le 15 octobre** pour la promotion du 1^{er} janvier
- **avant le 15 avril** pour la promotion du 14 juillet

Afin de reconnaître la réalité de l'engagement associatif ardéchois, une attention particulière sera portée par la commission sur les candidatures féminines.